

Dossier de candidature de l'AAPPMA de l'Albanais

Nom du candidat

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Albanais qui est à l'initiative des actions engagées, à laquelle nous souhaitons associer l'AAPPMA du haut Chéran avec laquelle nous tissons des liens étroits depuis quelques années et sans laquelle ce projet n'existerait pas..

► Historique

L'AAPPMA de l'Albanais est née en janvier 1997 de la fusion de 3 sociétés de pêche la protectrice du Fier de Vallières créée en 1924, la société de pêche de Cusy créée en 1926 et la gaule rumillienne créée 1924.

Elle a en charge la gestion d'environ 200 km de rivières et ruisseaux sur le bassin versant du Fier et du Chéran haut savoyard(74) et 2 plans d'eau (300km avec le haut Chéran).

Forte de 613 adhérents et avec près de 1 800 cartes de pêche vendues en 2016, l'AAPPMA de l'Albanais a délibérément opté pour une politique de protection et de réhabilitation des milieux aquatiques dont elle a en charge la gestion, ceci en participant entre autres activement depuis sa création à la réalisation du contrat de rivière Chéran au côté du SMIAC (*maîtrise des pollutions, aménagement de berges, passe à poissons, étude piscicole sur le Chéran*).

Le bureau élu décembre 2016 avec à sa tête le président Jean-Michel ARQUIZAN, qui a pris la succession en 2008 de Jean Francois Raisin, travaille dans la continuité des actions engagées depuis plus de 15 ans.

Grâce à ce statut d'association agréée reconnue d'utilité publique en 1999 (statut d'AAPPMA), nos missions se sont élargies et ont pris une nouvelle dimension:

- la **protection et la réhabilitation des milieux aquatiques**, la gestion et la mise en valeur des ressources piscicoles, lutte contre les pollutions...
- l'organisation et la gestion de la pêche sur le bassin versant haut-savoyard du Chéran et du Bas- Fier
- la promotion de la pêche de loisirs et sportive, des actions d'éducation: école de pêche, du tourisme pêche...

Un partenaire de cœur, l'AAPPMA du Haut Chéran emmenée par son président Daniel PASQUALINI également membre du Conseil d'administration de l'AAPPMA de l'Albanais, avec qui nous tissons naturellement des liens privilégiés, parce que pour nous le bassin versant du Chéran est la bonne échelle de gestion pour préserver les milieux aquatiques.

Une association d'idées et une collaboration effective matérialisée par la présence de d'administrateurs des deux AAPPMA au sein de commissions communes (Environnement, gestion piscicole et développement de la pêche).

Un partenariat actif qui nous a conduits ensemble à la création et au financement commun de l'école de pêche du Chéran.

Des liens tissés également avec les partenaires et des interlocuteurs importants que sont localement : le SMIAC, les mairies, les 3 communautés de communes, le Conseil départemental, les services de l'état et le Parc naturel régional du massif des Bauges, nos 2 fédérations (73 et 74), les guides de pêche, les offices de tourisme



Dossier de candidature de l'AAPPMA de l'Albanais

Une gestion de la pêche, du patrimoine que représentent nos rivières, qui s'inscrit dans le temps !

L'AAPPMA de l'Albanais conduit une politique de protection et de réhabilitation des rivières et de développement d'une autre vision de la pêche construite au fil de nos actions depuis 1999, avec une participation active et concrète des pêcheurs.

La pêche et les pêcheurs évoluent. Les missions confiées à l'AAPPMA de l'Albanais doivent pouvoir sensibiliser l'ensemble de la population de notre territoire et c'est un juste retour des choses que de s'engager à préserver nos rivières et leur environnement...

Nous travaillons au quotidien, pour la préservation de la truite de souche autochtone de nos rivières: une espèce unique identifiée par les scientifiques sur le Chéran et le bas Fier, pour la préservation de l'ombre commun, des poissons sauvages qui représentent un patrimoine pour notre territoire. Cette approche n'est pas forcément courante et trop souvent l'image de la pêche est associée au camion-citerne qui déverse au mois de mars des poissons d'élevages sensés satisfaire le pêcheur.

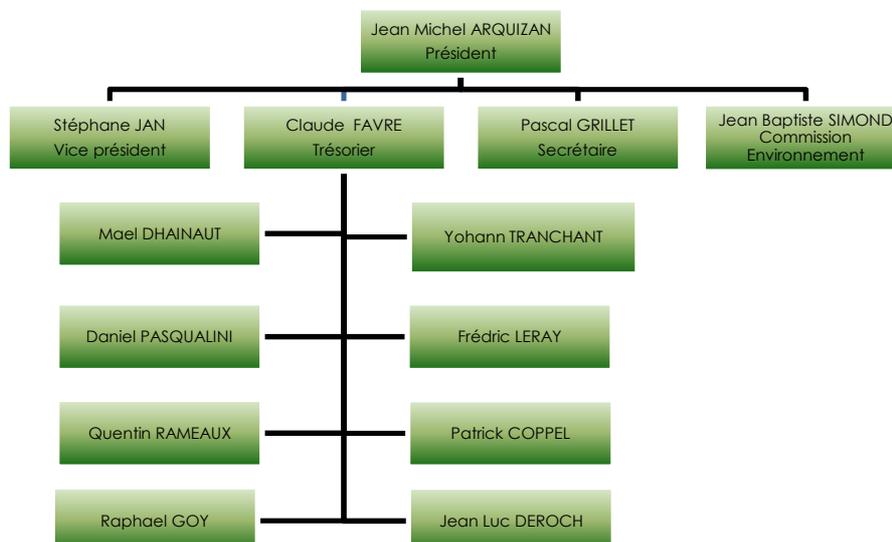
Aujourd'hui, cette pratique ne peut pas être un mode de gestion exclusif de nos rivières car elle ne prend pas en compte l'essentiel: la qualité de l'eau et la préservation du milieu.

La pratique de la pêche sportive tient compte de ces évolutions et le rôle du pêcheur prend ainsi une nouvelle dimension. En pratiquant un loisir, une passion je comprends mieux mon environnement et je contribue à son amélioration; le succès de l'école de pêche du Chéran en est le meilleur témoignage.

L'émergence de la labellisation du Chéran " Site Rivière Sauvage " à laquelle nous avons participé activement nous incite à persévérer dans cette voie.

En quelques chiffres, l'AAPPMA de l'Albanais c'est 12 élus bénévoles, 2 salariés, 1 saisonnier et 3 gardes bénévoles. Une animatrice Nathalie GAY qui assure l'accueil et le secrétariat de l'AAPPMA et de l'école de pêche à la Maison Pêche nature et un moniteur-guide de pêche diplômé d'état, Sylvain BILLOT qui anime les différents ateliers et autres stages de l'école de pêche du Chéran, il est également assermenté et s'occupe à ce titre de coordonner les actions de la garderie bénévole et de suivre les pollutions sur le territoire des deux AAPPMA.

► Composition du conseil d'administration



Dossier de candidature de l'AAPPMA de l'Albanais

Nos actions en faveur de la préservation des milieux aquatiques, des poissons et des rivières:

- La création d'un premier parcours No-kill en 1997 et la mise en place d'une gestion patrimoniale mise en place dès 1999 sur la totalité du domaine piscicole soit le Chéran, le Bas Fier et leurs affluents (environ 300km de cours d'eaux)
- La réintroduction de l'ombre commun sur le Chéran de 1997 à 1999 et la participation bénévole à la récolte de données génétiques dans le cadre d'une étude transfrontalière sur les populations d'ombre commun qui a permis de caractériser la population fonctionnelle sauvage du Chéran (*plus d'introduction depuis 1999*)
- Des travaux bénévoles de restauration de petits milieux (ruisseaux, zone humide, ...) en utilisant des techniques de génie végétal.
- Le co-financement des travaux de diversification des habitats aquatiques sur le Chéran à hauteur de € (2010)
- Le co-financement de la [diagnose écologique](#) engagée par le SMIAC et la FDPPMA74 sur le Chéran (2012/2015) à hauteur de 10 000 €
- La mise en place d'une « Commission Environnement » chargée entre autres :
 - de recueillir les informations des riverains, pêcheurs sur les pollutions des cours d'eaux (*réseau de sentinelles de la rivière*).
 - de remonter ces informations factuelles vers les services de l'état (DDT et AFB)
 - de suivre l'émergence de projets impactants pour les milieux aquatiques et donner un avis critique afin de préserver les fonctionnalités des rivières, ruisseaux, zones humides impactées.
- La mise en place d'une garderie bénévole encadrée par notre salarié chargée :
 - de la police de la pêche avec une mission de sensibilisation à la préservation de la ressource piscicole
 - des missions de pêche de sauvetage et de travaux
 - du suivi et de l'inventaire des mortalités et autres dégâts causés par les pollutions, décharges, rejets,
- Le soutien actif à la démarche du fonds pour la conservation des rivières sauvages, dont l'AAPPMA de l'Albanais a été l'un des premiers contributeurs et soutien financier lors de l'émergence du projet (*don de 2 000€*)
- Le soutien au collectif SOS Loue Rivières Comtoises, parce que la défense et la préservation des milieux aquatiques ne s'arrête pas à notre territoire. (*Adhésion et don*)



Dossier de candidature de l'AAPPMA de l'Albanais

Nom du projet

A l'école de la rivière...

Date de réalisation

2010/2015

Nos objectifs et les moyens mis en œuvre

En 2010, dans le cadre du programme européen LEADER porté par le Parc naturel régional du massif des Bauges, l'AAPPMA de l'Albanais s'est engagée à porter un projet de « développement de valorisation du tourisme pêche nature ».

Le projet porté par l'AAPPMA de l'Albanais (en relation étroite avec l'AAPPMA du haut Chéran) intitulé « A l'école de la rivière » a été retenu parmi les 50 projets financés dans le cadre du programme parmi les « 6 pépites Leader », pour faire référence à des projets significatifs, innovants, et structurants.



Notre projet réalisé sur 4 années visait à ouvrir à tous les publics les activités liées à l'école de pêche, la découverte des milieux et la valorisation du tourisme de pêche avec une offre spécifique « tourisme adapté » qui s'appuie sur la compétence de notre moniteur-guide de pêche agréé handisport au sein de l'AAPPMA.

Une découverte « au fil de l'eau » à travers les activités liées à la pêche sportive qui s'appuie sur l'écotourisme et souhaite apporter un développement plus durable au tourisme de proximité afin de valoriser et préserver un milieu naturel sensible et d'avoir un impact positif sur le territoire en y associant le plus grand nombre.

Ce projet a été construit et réalisé grâce à l'implication des ressources internes à l'AAPPMA de l'Albanais et à l'appui technique du parc naturel régional du massif des Bauges. Il a permis de mieux faire comprendre et connaître l'action des pêcheurs auprès de partenaires publics peu habitués à cofinancer des projets de ce type.

Le montant total du projet engagé sur les 4 années est de 306 766€, dont 105 000€ de fonds européens (FEADER), 96 500 € de cofinancements obtenues auprès des 3 collectivités locales (communauté de communes de Rumilly, du pays d'Alby et du cœur des bauges), de la commune de Rumilly et des deux départements (73 et 74).



L'AAPPMA de l'Albanais a assuré le portage et la maîtrise d'œuvre du projet, l'autofinancement de 70 450 € étant partagé avec l'AAPPMA du Haut Chéran.

Dossier de candidature de l'AAPPMA de l'Albanais

Nos actions en faveur du développement de la pêche, la sensibilisation et la formation des pêcheurs et du grand public

Le projet a été réalisé en 3 phases entre 2010 et 2015

- ▶ **Structuration et consolidation de l'offre mise en place lors de la création de l'Ecole de Pêche du Chéran**
 - Acquisition d'un véhicule dédié à l'Ecole de pêche et de matériel pédagogique
 - Embauche d'un moniteur guide de pêche et développement de l'offre de l'école de pêche (*développement d'ateliers pêche nature, création de stages, animations de groupes,...*)
 - Développement d'outils de communication (*Charte graphique, flyers, affiches site internet,...*)
- ▶ **Structuration de l'offre pêche et développement d'outils de sensibilisation du grand public**
 - Mise en place d'une signalétique des parcours de pêche
 - Création d'un topo-guide Pêche et d'une carte dédiée pour les pêcheurs (**dont 3 parcours No-Kill et 3 réserves actives salmonidés**)
 - Construction de deux « cabanes de pêcheur » au bord de la rivière, outils dédiés à l'école de pêche et aux professionnels de la pêche (guides)
 - Conception et réalisation d'un sentier d'interprétation « A la découverte du Chéran Sauvage », destiné à sensibiliser le grand public à la préservation du Chéran sauvage à travers le regard des pêcheurs
 - Conception et réalisation de deux supports pédagogiques en lien avec le sentier d'interprétation « carnet avec jeux » et « jeu de la truite du Chéran »
- ▶ **Création d'une offre de tourisme pêche:**
 - Etude et construction d'une offre touristique pêche accessible à tous avec la création du « réservoir mouche de Rumilly »
 - Conception et réalisation d'une barge dédiée aux personnes à mobilité réduite leur permettant d'accéder à l'offre de pêche en réservoir



Un projet qui a mobilisé l'essentiel de notre énergie pendant près de 5 années et dont nous sommes fiers.

Un projet que nous avons souhaité basé sur une approche environnementale, qui a permis de faire découvrir la pêche et sensibiliser le grand public à la présence d'une rivière exceptionnelle à préserver.

Une filière pêche locale qui avait la volonté d'évoluer, de se structurer, d'ouvrir et d'élargir la pratique de la pêche à tous (enfants, famille, personnes handicapées,...), tout en renforçant la pratique de la pêche sportive et responsable dans un milieu sauvage et préservé.

Un bilan prometteur, depuis 2010, l'Ecole de Pêche a accueilli 1436 jeunes à partir de 8 ans (*Stages, Atelier Pêche Nature, camps de pêche, animations...*) ouvert ses activités découvertes aux groupes (*séniors, publics handicapé, ...*). Le projet a généré l'emploi à temps plein sur nos ressources propres du moniteur guide de pêche, de notre animatrice chargée de l'accueil et du secrétariat et d'un saisonnier pour compléter l'équipe pendant la saison d'ouverture (octobre à avril) du réservoir mouche de Rumilly.

En 2016, l'offre pêche des deux AAPPMA sur le Chéran, le bas Fier et les plans d'eaux représente près de 3000 cartes de pêches annuelles et touristiques (*Rivières, plans d'eaux, réservoir mouche*)...